

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations proposées par **CBS Piscine**, SARL au capital de 1000 euros, immatriculée au RCS de Bayonne (64) sous le numéro 980 716 609 000 14.

Elles régissent les relations entre CBS Piscine et ses clients dans le cadre de la fourniture de services d'installation, rénovation, et maintenance de piscines.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, sauf conditions particulières acceptées par écrit par CBS PISCINE.

2. Prestations proposées

CBS PISCINE propose notamment :

- La conception et l'installation de piscines maçonnées ;
- La pose de membranes armées et de revêtements étanches ;
- La rénovation et la maintenance des piscines existantes ;
- La vente et l'installation d'équipements de piscine (pompes, filtres, robots, etc.).

Les caractéristiques détaillées de chaque prestation sont précisées dans le devis accepté par le client.

3. Devis et commandes

3.1. Devis

Les devis établis par CBS PISCINE sont valables pour une durée entre 15 jours et 1 mois. Au-delà de cette période, CBS PISCINE se réserve le droit de réviser ses conditions tarifaires.

3.2. Commande

La commande devient ferme et définitive après signature du devis par le Client, accompagnée de la mention "Bon pour accord" et, si applicable, du paiement de l'acompte précisé dans le devis.

3.3. Modification de la commande

Toute modification ou annulation de commande devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties. Des frais supplémentaires peuvent être appliqués en cas de modification demandée par le Client.

4. Prix et modalités de paiement

4.1. Prix

Les prix des prestations sont exprimés en euros, hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), conformément au devis accepté.

Ils incluent uniquement les prestations spécifiées dans le devis. Toute prestation supplémentaire fera l'objet d'une facturation distincte.

4.2. Acompte

Un acompte de 30% du montant total est exigé à la signature du devis pour valider la commande.

4.3. Paiement

Le solde du prix est payable selon les modalités précisées sur le devis ou la facture. Les paiements peuvent être effectués par :

- Virement bancaire,
- Chèque,
- Espèces (dans la limite légale).

4.4. Retard de paiement

En cas de retard de paiement, des pénalités de [taux légal applicable] seront appliquées à compter de la date d'échéance figurant sur la facture, sans mise en demeure préalable.

5. Délai de réalisation des travaux

Les délais de réalisation des prestations sont indiqués à titre estimatif sur le devis. CBS Piscine s'efforce de respecter les délais prévus mais ne pourra être tenue responsable en cas de retard dû à des causes externes (intempéries, pénuries de matériaux, etc.).

6. Réception des travaux

À l'issue des travaux, un procès-verbal de réception sera établi en présence du Client. Celui-ci devra signaler immédiatement toute réserve ou défaut constaté.

En l'absence de réserves, le procès-verbal vaudra acceptation des travaux réalisés.

7. Garantie

7.1. Garantie légale

CBS PISCINE est tenue des garanties légales de conformité et des vices cachés, conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil.

7.2. Garantie décennale

Les travaux d'installation de piscine réalisés par CBS PISCINE sont couverts par une garantie décennale, conformément à l'article 1792 du Code civil.

7.3. Exclusion de garantie

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un mauvais entretien, d'une utilisation anormale, ou de toute intervention extérieure non autorisée par CBS PISCINE.

8. Responsabilité

CBS PISCINE est responsable de la bonne exécution des prestations, dans les limites définies par les présentes CGV et les obligations légales.

Toutefois, CBS PISCINE ne pourra être tenue responsable des dommages indirects ou imprévisibles causés au Client.

9. Droit de rétractation (pour les consommateurs)

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, sauf dans les cas où l'exécution de la prestation a débuté avec son accord préalable.

Pour exercer ce droit, le Client doit adresser une demande écrite à :

CBS PISCINE
320 route de la gare
64990 LAHONCE
cbspiscine.tech@gmail.com

10. Données personnelles

CBS PISCINE collecte et traite les données personnelles de ses Clients uniquement dans le cadre de la gestion des commandes et du suivi des prestations.

Les données sont conservées pour une durée nécessaire à l'exécution du contrat et conformément aux obligations légales.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en contactant CBS Piscine à [Email].

11. Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social de CBS Piscine.

12. Acceptation des CGV

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et déclare les accepter sans réserve.